

Eidg. Departement für Wirtschaft,
Bildung und Forschung WBF
Herrn Bundesrat Guy Parmelin
Bundeshaus Ost
3003 Bern

1 | 2

Berne / Puidoux, 19 mars 2020

Coronavirus et mesures

Monsieur le Conseiller fédéral,

Les trois organisations indépendantes, l'Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC et la Fédération Romande des Écoles de Conduite FRE, ainsi que le groupe professionnel moniteurs de camions ASTAG se sont réunies en cette période extrêmement difficile.

- Compte tenu de la situation extrêmement difficile, les deux organisations soutiennent pleinement et inconditionnellement l'interdiction de facto de leur propre profession. Nous soutenons la Confédération et la société et sommes prêts à servir la Suisse et notre santé publique.
- Néanmoins, depuis la décision du Conseil fédéral de lundi dernier, les moniteurs/-trices et centres de formations sont effectivement interdits d'exercer leur profession et n'ont donc - avec effet immédiat - plus aucun revenu. La plupart des moniteurs d'auto-école sont des travailleurs indépendants en tant qu'entrepreneurs individuels ou propriétaires d'une Sàrl/SA. La plupart d'entre eux n'ont pratiquement pas de réserves, mais ont des frais de fonctionnement (loyers, frais de location, etc.) qui sont dus à la fin du mois.
- Néanmoins : nous voyons la "situation extraordinaire" et nous adhérons aux directives du gouvernement fédéral ! Ces derniers jours, les deux associations ont fait des efforts extrêmes pour calmer et discipliner les membres dont l'existence est menacée.

Le gouvernement de la confédération est maintenant appelé à veiller à ce que la situation puisse être préservé !

Au vu de cette situation, Monsieur le conseiller fédéral, nous vous prions instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que les moniteurs d'auto-école, qui sont en grande partie des indépendants, puissent poursuivre leur travail même après que la pandémie aura été vaincue. Mais surtout, nous vous demandons votre soutien pour que les associations, qui sont soutenues par les membres et la société de manière équilibrée, ne se retrouvent pas soudainement dans une position de "traîtres" aux milliers de membres. De nombreux moniteurs d'auto-école, qui ont été actifs pour la société jusqu'à présent, craignent pour leur existence ! Nous vous avons rassuré et souligné la fiabilité de la confédération : nous avons activement soutenu l'interdiction de la profession. Il appartient maintenant au Conseil fédéral de rendre quelque chose et de maintenir la cohésion de la société.

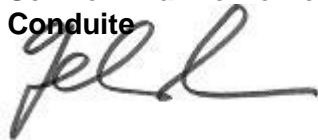
2 | 2

En conséquence, nous vous demandons d'assumer votre responsabilité. Nous vous invitons et vous demandons de mettre en œuvre les mesures suivantes rapidement, sans bureaucratie et sans réserve :

1. prolonger immédiatement le chômage partiel : Le travail à court terme est un outil efficace dans la situation actuelle, en particulier l'extension du droit à l'indemnité de chômage partiel aux propriétaires/participants de PME (jusqu'à 10 salariés) ou aux salariés ayant un contrat de travail à durée déterminée (non résiliable) et aux salariés sous contrat temporaire.
2. les travailleurs indépendants (entreprises individuelles, sociétés en nom collectif) et les propriétaires de micro-entreprises (SA, Sàrl) employant jusqu'à 10 salariés doivent être traités sur un pied d'égalité avec les salariés. Sinon, l'économie suisse (et pas seulement les moniteurs d'auto-école) est menacée d'une coupure nette.

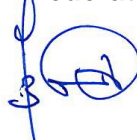
Meilleures salutations

**Schweiz. Fahrlehrerverband
Conduite**



Dr. Michael Gehrken, Président

Fédération Romande des Écoles de



Jean-Bernard Chassot, Directeur

ASTAG Schweiz. Nutzfahrzeugverband



Reto Jaussi, Direktor